



à compter du 1^{er} janvier 2017

Les dossiers à instruire devront être transmis à l'adresse suivante :

ADACL
Service ADS
Maison des Communes
175 place de la Caserne Bosquet BP 30069
40002 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél: 05 58 85 80 50

Les mails seront envoyés à l'adresse générique: ads@adacl40.fr

Au sein du service ADS, les instructeurs travaillent préférentiellement par territoire (2 instructeurs par territoire). Cette organisation vise à faciliter les échanges entre les communes et les instructeurs. Vous trouverez, ci-dessous, l'organisation mise en place par territoire.

Communes appartenant à la Communauté de communes de :	Instructeurs
CC d'Aire sur l'Adour	Jean SORE Joëlle GUERRERE
CC de Mimizan	Maryse MIRAMBET Marie-Christine MITOUT
CC des Landes d'Armagnac	Marie-Christine MITOUT Maryse MIRAMBET
CC Chalosse Tursan	Jean SORE Joëlle GUERRERE
CC du Pays d'Orthe et d'Arrigans	Sophie DE GUALY DE SAINT ROME Marc HOURDIAUX
CC Terre de Chalosse (Gamarde-les-bains)	Marie-Christine MITOUT Maryse MIRAMBET
CC Terre de Chalosse (Mugron, St Aubin, Doazit)	Jean SORE Joëlle GUERRERE

Pour toute information sur cette nouvelle organisation, je vous invite à vous rapprocher du responsable du service ADS :

M. Didier PAULIAT (05.58.85.80.69)
E-mail : pauliat.territoires@adacl40.fr